5e ANNÉE, N° 78. — SAMEDI, 11 MARS 1848.

ON S'ABONNE :

A Constantinople, au Bureau du Journal, *à Galata.*
Dans les Villes du Littoral, à l'Agence des Paquebots français.
A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.
A Paris, chez *M. Châteauneuf aîné*, rue Richer, N. 6.
A Marseille, chez Mme veuve *Camoin et Cie.*
A Londres, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 9, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Constantinople ..... un an, 8 colonat,
» 6 mois, 4 »
Provinces et Etranger un an, 9 »
» 6 mois, 5 »

PRIX DES ANNONCES :

La ligne..... 5 piastres du G.-S.
Le Journal paraît les 1er, 6, 11, 16, 21, 26 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 11 Mars.

Des Paisons.

Le crime et le châtiment qui le suit, sont aussi anciens que le monde; les prisons remontent aux âges les plus reculés, et l'histoire nous les montre comme le corollaire de la législation pénale de tous les peuples.

Bien des siècles durant, les prisons n'ont été que des lieux de supplices et d'expiations; mais subissant peu à peu les vicissitudes de toutes les institutions sociales, elles devaient devenir ce qu'elles sont presque généralement aujourd'hui, des maisons de correction avant tout. Les détenus ont cessé d'être traités comme des bêtes fauves. Par suite de l'adoucissement des mœurs, la société songe moins à sa vengeance qu'à sa sûreté, et ce qu'elle veut aujourd'hui, c'est ce que M. H. Carnot, dans une œuvre très remarquable, a défini en ces termes : sévérité pour l'expiation du crime, sûreté pour la garantie publique, moralité afin de régénérer le coupable et de le rendre au monde sans honte et sans danger.

De tout temps les détenus ont été l'objet de l'intérêt public ; chez les payens mêmes, un usage antique ordonnait de délivrer les captifs dans certaines assemblées solennelles, et plus tard, à Constantinople, sous le règne du fondateur de cette ville, et sous celui de quelques uns de ses successeurs, furent promulguées des lois qui contiennent, au dire de M. Carnot, presque tout ce qu'on peut exiger d'un bon règlement pour les établissemens de détention. « Non seulement, dit le » savant député, des mesures y sont pres- » crites pour activer la mise en jugement » des prévenus, pour assurer la nourriture » et la propreté des prisonniers, pour les » exempter des fers, et particulièrement pour empêcher tout acte arbitraire de la » part de leurs gardiens, enfin, pour tenir » les deux sexes séparés ; mais il est enco- » re enjoint aux juges de se rendre chaque » dimanche à la prison, de se faire présen- » ter les détenus, de les interroger et de » s'assurer si le traitement prescrit à leur » égard est observé avec exactitude. Les » évêques et autres ministres du culte sont » investis de la même mission. »

Mais ces lois tombèrent en désuétude, ces traditions se perdirent, et la charité religieuse représentée par des hommes qu'on rencontre partout où il y a des malheureux à secourir et à protéger, ne faillit point aux prisonniers.

Enfin, après avoir passé du domaine de la charité religieuse, où les vertus de Saint-Vincent de Paul brillèrent d'un immortel éclat, dans celui de la philosophie, l'œuvre des prisons devint universelle, et dès le milieu du XVIIIe siècle, à la voix de Beccaria et de John Howard qui, comme Saint-Vincent de Paul, avait appris la philanthropie à l'école de la captivité, l'attention publique fut éveillée et les gouvernemens commencèrent à s'occuper sérieusement de l'amélioration du sort des détenus. Depuis lors, la sollicitude pour ces derniers n'a fait que s'accroître de jour en jour, et s'il nous faut sincèrement formuler notre pensée, nous dirons que si cette sollicitude devait prendre les proportions désirées par certaines classes de philanthropes, nous verrions bientôt les détenus jouir d'un bien-être matériel infiniment préférable à celui des plus honnêtes travailleurs. Le cas échéant, le bien serait un mal, car la véritable philanthropie dépasserait le but qu'elle se propose d'atteindre, et que M. Carnot a si bien défini. M. Blanqui, par exemple, dans son *Voyage en Bulgarie*, fait une observation qui, sous ce point de vue, ne laisse pas que d'avoir son côté plaisant :

« Le pain dont on nourrit les détenus, » dit-il, est affreux, plein de brins de paille, » noir et lourd, très souvent en mais (un » peu plus blanc dans ce cas) et d'une di- » gestion très difficile. J'en ait fait l'expé- » rience durant mon voyage de Belgrade » à Constantinople, car le *pain des détenus* » *est le même que celui des habitans du pays,* » *et il m'a été impossible d'en manger d'autre.* »

En admettant même que le pain de la Turquie d'Europe soit aussi affreux que le prétend M. Blanqui, il n'en est pas pour cela moins vrai, le savant voyageur l'avoue lui-même, que dans les provinces qu'il a parcourues, on n'en mange pas d'autre; nous ne comprendrions donc pas, malgré tout l'intérêt que nous portons aux détenus, ce qu'aurait à gagner la société, en nourrissant des criminels ou d'innocens captifs, si l'on veut, de pain blanc, alors qu'à l'instar de leurs concitoyens de toutes les classes, et possesseurs de leur liberté, leur estomac se contentait de ce pain si indigeste dont M. Blanqui lui-même n'est pas mort.

Mais, est-ce à dire, d'après ce qui précède, que l'on ait déjà atteint, en Europe, la perfection théorique et pratique du système qu'on est convenu d'appeler pénitentiaire? Tant s'en faut: là comme aux Etats-Unis, il est vrai, on a fait des progrès immenses, et il serait injuste de ne pas tenir compte à l'Europe de ses infatigables efforts pour arriver à un résultat qui puisse concilier le bien de l'humanité avec celui des différentes sociétés qui composent cette intéressante division du globe. Ses recherches ont été infinies, ses sacrifices pour les rendre le plus fructueuses possible, considérables. Et pourtant l'œuvre, avons-nous dit, est bien loin encore d'être complète. La France est, sans contredit, la Puissance qui possède le système pénitentiaire le plus doux et le plus approprié à l'époque où nous vivons ; eh bien! écoutez M. Blanqui qui a dit tant de mal des prisons de la Turquie :

« Que dirai-je de l'intérieur de ce gouf- » fre? (Il parle de la prison de Sofia). Rien, » si ce n'est qu'il en existe un tout pareil » dans la ville de Corte en Corsé et que j'y » ai vu, il y a trois ans, un enfant de quinze » ans confondu avec des condamnés à » mort, et deux femmes séparées de ces » malheureux seulement par une grille, » tous sans paille, comme en Turquie. » Les choses y sont encore dans le même » état, je vous en donne l'assurance. »

Dans le compte rendu de M. Blanqui au ministre de l'intérieur de France, sur l'état des prisons en Turquie, il y a évidemment exagération du mal, et à l'autorité de son nom, nous pourrions opposer l'autorité de noms tout aussi recommandables que le sien; ainsi, tandis qu'il trouve, par exemple, que l'Arsenal de Constantinople « est un *bagne* moins l'ordre et la surveillance qui règnent dans les nôtres », M. Slade reconnaît, à l'encontre de l'opinion de M. Blanqui, que l'Arsenal de Constantinople est mieux tenu que celui de Toulon.

Mais ce n'est pas en récriminant, en faisant démentir un auteur par un autre, que nous remplirons l'objet que nous avons en vue aujourd'hui. Les ministres du Sultan d'ailleurs, savent par expérience, la part qu'il faut accorder au blâme et à l'éloge des hommes et des institutions de la Turquie, et c'est parce que le régime des prisons turques, sans être précisément tel qu'il est dépeint par M. Blanqui, demande cependant d'urgentes modifications, que le Grand-Amiral, S. A. Halil pacha, a pris une noble initiative, celle d'améliorer tout d'abord la condition matérielle des détenus. L'amélioration de leur condition morale viendra immédiatement après et sera la conséquence naturelle de la première. S. A. a déjà rédigé, *ad hoc*, un projet qui a été unanimement approuvé par le Grand-Vézir et le conseil des ministres, qui se sont empressés de donner leur voix à une mesure toute d'humanité et si conforme aux généreux sentimens de S. M. I. Les travaux commenceront par la réparation des prisons de l'Arsenal, d'une construction très ancienne et tout-à-fait impropre à la classification des condamnés d'après la nature de leurs crimes et de leur punition, classification qui fait le principal objet de la réforme projetée. Ces prisons étant, au reste, le seul établissement qui leur fut destiné pour habitation perpétuelle, ces malheureux, appliqués toute la journée à des travaux plus ou moins pénibles, ne pouvaient trouver, la nuit, dans leurs cachots, le repos si nécessaire à la conservation de leur existence, de sorte que leur peine se trouvait considérablement augmentée pour ne pas dire doublée. Bref, cette mesure honore éminemment le ministre à qui en appartient l'initiative, ses collègues qui se sont empressés d'y applaudir et le Souverain qui ne refuse jamais sa sanction à tout ce qui a pour but de contribuer au bien de ses sujets de toutes classes et de toutes conditions. Elle sera considérée comme l'acte le plus marquant de l'administration actuelle de S. A. Halil pacha.

On sait qu'Ahmet Rassim éfendi, drogman de l'Arsenal, se rendit, il y a trois mois, à Chio, pour porter au général grec Grizio-tis et à ses compagnons, qui se trouvaient dans cette île, la décision de la Porte, qui venait de désigner Brousse pour leur séjour. Le 1er mars, après des négociations qui ont duré plus de deux mois, Ahmet Rassim éfendi, le général Grizio-tis et ses compagnons se sont embarqués sur le bateau à vapeur de l'état l'*Erékli*, et sont arrivés le 3 au golfe de Moudania, et de là se sont rendus à Brousse le même jour. En passant à Tchesmé, l'*Erékli* a reçu à son bord le capitaine grec Costandi Zerva, qui doit être également interné à Brousse. — Ahmet Rassin éfendi est arrivé hier à Constantinople.

Si le choléra n'a pas encore entièrement disparu, le caractère de la maladie s'est du moins considérablement modifié. Au moment où elle regnait avec quelque intensité, on avait pu remarquer un état épidémique à l'Arsenal, à Psamatia, à Arnaout-Keuy et dans quelques autres quartiers de la ville. Depuis près d'un mois, cet état épidémique a complétement cessé. On signale bien encore de temps en temps quelques attaques isolées, mais presque toujours fort légères. Un seul cas de ce genre s'est déclaré à l'Arsenal depuis la publication de notre dernier numéro.

On se rappelle que par les soins de S. Exc. le médecin en chef, 25 ambulances pour les cholériques avaient été établies dans les différens quartiers de Constantinople. Par suite de la disparition presque complète de la maladie, ces ambulances vont être supprimées.

Lors de la réception de l'ambassadeur de Pie IX, par le Sultan, nous donnâmes la substance du discours prononcé à cette occasion par Monseigneur Ferrieri, et de la réponse de S. M. I. Le *Sémaphore* publie le texte de ces deux documens :

« Sire,

» Les félicitations que Votre Majesté Impériale a bien voulu faire présenter au souverain pontife Pie IX, mon auguste maître à l'occasion de son avènement au trône pontifical, ont excité dans le cœur ému de Sa Sainteté les sentimens de sa plus vive gratitude ; non content de les avoir exprimés à Chekib éfendi, votre ambassadeur, et de l'avoir chargé de faire parvenir à Votre Majesté Impériale ses remercîmens, le saint-père a voulu de plus me confier l'honorable mission de témoigner d'une manière plus directe le prix qu'il y attache et la vive joie que cette flatteuse manifestation lui a causée. Ses sentimens sont déclarés, mieux que je ne saurais le faire, dans la lettre que j'ai l'honneur de remettre aux mains de Votre Majesté Impériale. En s'associant à la joie un vers- sale que le peuple fidèle et le saint-pontife, Votre Majesté Impériale a donné une preuve de cette tante des rares et grandes qualités de son esprit, des généreux sentimens de son cœur. J'ai l'honneur d'assurer à Votre Majesté Impériale que le saint-père n'a eu qu'à suivre les impulsions magnanimes du sien, pour apprécier cet acte de prévenante courtoi ie et qu'il en conservera toujours le plus doux et le plus agréable souvenir. Les rapports amicaux entre les deux gouvernemens ne pouvant tourner qu'à la gloire des souverains et au grand avantage de leurs sujets, Sa Sainteté, heureuse des offres d'amitié de Votre Majesté Impériale, lui présente aussi les siennes avec une sincérité parfaite : gage certain de la consolidation et de l'augmentation des liens si heureusement formés. Les bienfaits du règne de Votre Majesté pour toutes les classes de ses sujets aussi bien que les sentimens qu'elle a bien voulu montrer, ont déjà fait naître, dans le cœur du saint-père, les plus précieuses espérances. A l'abri de votre bonne tutélaire et sous votre protection souveraine, les sujets catholiques de Votre Puissant Empire, enfans spirituels du saint-père, bénissent de plus en plus la douceur et l'humanité de votre règne et admireront de plus en plus, avec le monde entier, la noblesse et l'élévation de votre caractère.

» Quant à moi, je me trouverais heureux si je pouvais mériter la bienveillance d'un souverain si justement appelé à de hautes destinées. »

Voici la réponse du Sultan, traduite en ces termes à l'ambassadeur par le ministre des affaires étrangères :

« L'avènement de Sa Sainteté au trône pontifical a excité une joie universelle, et c'est pour prouver la part qu'il y a prise, que S. M. le Sultan a chargé Chekib éfendi d'une mission auprès du Saint-Siége. S. M. impériale est très sensible aux sentimens que vous lui exprimez de la part de Sa Sainteté. Les efforts que font les deux souverains pour améliorer le sort de leurs sujets, établissent entre eux des liens d'amitié et de sympathie. Sa Majesté impériale est heureuse que ce soit sous son règne que des rapports de bonne amitié aient été établis. Elle est bien aise qu'une mission si importante ait été confiée à un homme de votre mérite, et ne doute pas de la manière honorable dont vous la remplirez. »

Expédition scientifique à la mer Morte.

Il n'est pas assurément de mer dont l'étude puisse offrir plus d'intérêt que le *lac asphaltite* (mer morte). D'après la Bible, ce lac existe depuis 4000 ans, et l'on voyait jadis sur ses bords cinq villes riches et florissantes : Sodome, Gomorrhe, Adama, Zeboïm et Ségor. Aujourd'hui ces mêmes bords sont arides, nulle végétation ne peut s'y développer, tout y est frappé de mort. Plusieurs questions de la plus haute importance pour le monde scientifique et chrétien, se rattachent à ce lac, et demandent une solution. Ses bords sont-ils ou ne sont-ils pas volcaniques ? Le lac s'est-il formé par un cratère à la suite d'une éruption volcanique? Quelle est sa profondeur dans ses diverses parties? Quelles sont les rivières qui s'y jettent? Ce lac nourrit-il des poissons? Ces questions et bien d'autres, non moins intéressantes, doivent appeler nécessairement l'attention du monde savant.

Cependant quelque grand que soit l'intérêt de ces questions, aucun gouvernement n'avait jusqu'ici organisé d'expédition pour explorer la *mer morte*. Quelques savans n'ayant d'autre appui que leur courage et l'amour de la science, ont tenté cette œuvre, mais les uns sont morts à la peine et les autres, par suite d'obstacles qui ne peuvent être levés que par la puissance d'un gouvernement, n'ont donné que des travaux incomplets.

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a nommé, il y a quelque temps, une commission scientifique chargée d'aller explorer la Mer-Morte, et il a mis à sa disposition tout ce qu'était nécessaire pour assurer le succès de cette entreprise. Cette commission est arrivée dernièrement à Smyrne sur un bâtiment américain commandé par le capitaine Linch, qui est le chef de l'expédition. Le lieutenant Dale est chargé de la partie topographique des travaux.

La commission explorera le lac Tibériade, le Jourdain, la Mer-Morte et le mont Liban. Deux gros bateaux, dont l'un en fer et l'autre en cuivre, seront transportés de St-Jean d'Acre au lac Tibériade, puis la commission descendra le Jourdain pour se rendre à la Mer-Morte. Le capitaine Linch, qui était venu à Constantinople, accompagné du lieutenant Dale, pour solliciter de la Porte le firman nécessaire aux travaux d'exploration, en est reparti le 7 de ce mois pour se rendre à Smyrne. On pense que la commission ne tardera pas à faire route pour les côtes de la Syrie.

Par ordonnance impériale en date du 6 mars :

Hadji Saïb pacha qui a occupé, il y a quelques années, le poste de ministre des finances, a été nommé membre du conseil de justice;

Ermer agha Zadé Tevfik bey a été nommé grand juge (cazaskier) d'Anatolie ;

Serbad pacha ayant le grade de mir-ul-umèra, a été nommé gouverneur d'Alaïa, avec le titre de câimacam.

Traduction du memorandum remis par la Porte à tous les chefs de mission pour la prohibition de la chasse.

Comme nous entrons dans la saison qui est, pour les animaux, l'époque de la reproduction, et qu'il est alors d'usage de prohiber la chasse, nous avons donné à ce sujet les ordres nécessaires aux employés chargés de veiller à cette prohibition. Nous vous adressons le présent *memorandum* pour vous prier, monsieur le ministre, de vouloir bien informer vos sujets de cette prohibition et prendre les mesures nécessaires pour qu'ils s'y conforment pendant tout le temps qu'elle doit être en vigueur.

Le 4 mars 1848.

NOUVELLES DIVERSES.

Hier vendredi, S. M. le Sultan s'est rendu, avec sa suite ordinaire, à la musquée d'Isartié, à Bechiktache pour y assister à la prière du midi.

— L'état de S. A. la Sultane-Mère s'améliore de jour en jour; à partir de jeudi dernier, les visites des médecins, qui se faisaient le matin et le soir, n'ont lieu qu'une fois par jour.

— Lundi dernier, l'ambassadeur du Souverain Pontife accompagné de toutes les personnes de sa mission, a fait une excursion à bord du paquebot sarde le *Tripoli*. Malheureusement cette promenade n'a pas été favorisée par le temps; un vent de sud extrêmement violent s'est élevé tout-à-coup, et le *Tripoli* n'est pas entré dans la Mer-Noire; il n'a pousse que jusqu'à Fanaraki et il a ainsi le temps de rentrer dans la rade de Buyuk-Déré au moment où l'orage éclatait avec le plus de violence. Le chargé d'affaires de Sardaigne et Mme la baronne de Tecco, le ministre des affaires étrangères, le premier drogman de la Porte et l'introducteur des ambassadeurs étaient également à bord du *Tripoli*. Un magnifique déjeuner composé avec autant de luxe que de confort fut servi à bord par les soins du commandant du M. le marquis Dinegro. Au dessert, l'ambassadeur de la Cour de Rome porta un toast à la santé du ministre des affaires étrangères qui y répondit en portant la santé de l'ambassadeur. Un dernier toast fut porté par l'ambassadeur à la santé du commandant du *Tripoli*.

Jeudi dernier, l'ambassadeur de la Cour de Rome s'est rendu à l'Hôtel des Monnaies pour faire visite à S. Exc. Tahir pacha, directeur de cet établissement et intendant de S. A. la Sultane-Mère. L'ambassadeur, qui a été accueilli par Tahir pacha avec beaucoup d'affabilité et de courtoisie, a visité ensuite l'Hôtel des Monnaies.

— Lundi, dans la matinée, S. A. le Grand-Vézir s'est rendu au palais de Théragan, où il a eu l'honneur de travailler avec le Sultan. Ce haut fonctionnaire a été également reçu par le Sultan, jeudi dans la matinée.

— Mercredi dernier, dans la soirée, l'ambassadeur de France, l'internonce d'Autriche et le ministre d'Angleterre se sont réunis à l'ambassade de France pour se concerter sur la question du renouvellement du Tarif. Les commissaires français, autrichiens et anglais assistaient à cette réunion qui a duré plusieurs heures. Nous ignorons quelles résolutions y ont été prises, mais nous croyons savoir que la question est en bonne voie et qu'on marche à une entente prochaine avec la Porte.

— L'internonce d'Autriche, M. le comte de Stürmer, s'est rendu hier dans l'après-midi chez le ministre des affaires étrangères, A'ali pacha, avec lequel il a eu une conférence.

— Le ministre d'Angleterre, lord Cowley, s'est rendu mardi matin chez le ministre des affaires étrangères avec lequel il a eu une conférence.

— Le ministre d'Angleterre à Constantinople, Lord Cowley, va profiter de l'autorisation qui lui avait été donnée par sa cour de partir d'ici sans attendre l'arrivée de sir Stratford Canning; il s'embarque mardi prochain sur le paquebot anglais de station, le *Tartarus* pour se rendre à Trieste et de là à Londres.

Jeudi dernier, le ministre d'Angleterre accompagné de plusieurs des officiers de l'ambassade britannique, du premier interprète, M. P. Pisani, et du second interprète, M. E. Pisani, s'est rendu au palais Impérial de Tchéragan, où il a été reçu en audience de congé par le Sultan. S. M. a fait à lord Cowley un accueil plein de bienveillance et de cordialité.

Le ministre des affaires étrangères, le premier interprète du Divan et l'introducteur des ambassadeurs assistaient à cette audience.

Lord Cowley occupe depuis le mois de juin de l'année 1846, c'est-à-dire depuis près de deux ans, le poste de ministre d'Angleterre à Constantinople, et pendant tout ce temps, il n'a pas cessé d'entretenir avec la Porte les relations les plus amicales et les plus bienveillantes. Fidèle à la politique de son gouvernement, il a soutenu, en toute circonstance, avec autant de discernement que de loyauté, les intérêts de la S. Porte. Par son caractère conciliant et la sûreté de ses relations, il s'est concilié à un degré éminent l'estime et l'affection de ses collègues. S'il n'était pair d'Angleterre et neveu de lord Wellington, il serait encore par ses qualités personnelles et la loyauté de son caractère, un des citoyens les plus éminens de son pays. Ainsi que sir Stratford Canning, il s'embarque au milieu de regrets comme on en rencontre tant dans l'aristocratie anglaise, qui honorent leur pays et le rehaussent dans l'opinion des étrangers par leur amour sincère du bien, leur droiture et la noblesse de leurs sentiments.

— Sir Stratford Canning est attendu prochainement à Constantinople sur le paquebot à vapeur de guerre l'*Antilope*, qui a dû partir de Malte pour aller prendre ce diplomate à Trieste.

— Les ratifications du traité turco-persan n'ont pas encore été échangées. Le premier secrétaire de l'ambassade persane, Hussein-Khan, s'est embarqué hier sur le paquebot de Trébizonde pour se rendre à Téhéran.

— L'ancien gouverneur d'Erzeroum, Izzet pacha, est arrivé à Constantinople, remplacé de la semaine dernière, sur le paquebot de Trébisonde.

— M. le baron de Behr, ministre de Belgique à Constantinople, depuis 1839, s'est embarqué, lundi dernier, sur le paquebot-poste français pour se rendre en congé à Bruxelles. Le premier secrétaire de légation, M. de Kerckhove, reste chargé des affaires de la mission.

M. le baron de Behr a adressé une circulaire à tous les chefs de mission, pour leur annoncer son départ, en se félicitant des bonnes relations qu'il a entretenues avec ses collègues.

— Dimanche dernier, M. le docteur Gaspard, professeur à l'école de Galata-Séraï, a été chargé par S. Exc. le médecin en chef de se rendre à Brousse sur un bateau à vapeur de l'Etat, pour en rapporter plusieurs barriques d'eaux minérales destinées à la Sultane-Mère. M. le docteur Gaspard était de retour à Constantinople samedi dernier.

— Le colonel Daïnesi, qui a rempli les fonctions de plénipotentiaire du gouvernement russe, près la conférence réunie à Erzeroum pour le différend turco-persan, vient d'être promu au grade de Maréchal-de-Camp.

— M. Pontoni, consul de Russie aux Dardanelles, qui se trouvait depuis quelques semaines à Constantinople, s'embarque aujourd'hui sur le paquebot de Salonique pour se rendre à son poste.

— M. Barozzi, consul de Grèce à Andrinople, qui se trouvait à Constantinople depuis un certain temps, est parti mercredi matin pour se rendre à son poste.

— M. D. C. Guy, honorable négociant suisse établi à Salonique, a récemment reçu, sa nomination de vice-consul à Salonique et dépendances, des villes anséatiques de Lubeck, Brême et Hambourg. Le 29 février, il est entré en fonctions après en avoir donné avis officiel à tous les consuls étrangers.

Le choix de ces républiques ne pouvait tomber sur une personne plus digne de cette dis-